# LES MEDICAMENTS A RISQUE D'UN ETABLISSEMENT : QUELLE COMMUNICATION AUPRES DES MEDECINS ?

Lodey M*., Rose J*., Moutonnier C*/**., Advenier-Iakovlev E.*/**., Monnot V.**, Paquereau J.**, Vacheron MN.**.
*Pharmacie, **Groupe Prise en charge médicamenteuse, CH Sainte-Anne, Paris.

## INTRODUCTION - OBJECTIF

Dans le cadre de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse, le comité du médicament de notre établissement spécialisé en santé mentale a identifié ses médicaments à risque : médicaments à risque de torsades de pointes, anticoagulants, benzodiazépines, potassium, insuline, antipsychotiques à action prolongée, formes buvables. Le COMEDIMS s'est basé sur la liste des never-events de l'OMS ainsi que sur les caractéristiques de l'établissement : patients atteints de pathologies psychiatriques présentant une morbi-mortalité cardiovasculaire plus élevée que la population générale, sujets âgés, risque d'effets indésirables cardiaques, métaboliques et de sédation des principaux médicaments psychotropes prescrits, circuit complexe des antipsychotiques à action prolongée et des formes buvables très utilisées en psychiatrie.

**Objectif : définir une communication à destination des médecins sur ces médicaments à risque pour l'optimiser, la pérenniser et l'appliquer ensuite à toute l'information sur le circuit du médicament.**

## METHODE

**- Détermination des besoins en terme d'information (quels contenus?) et de communication (quels supports et circuit de diffusion?).**
**- Groupe de travail pluridisciplinaire issu du COMEDIMS.**

## RESULTATS

- ✓ Création d'un **espace « médicament »** sur le site intranet de l'hôpital pour une consultation ultérieure facile.
- ✓ Création d'une **adresse électronique « PHARMACIE »** pour que les médecins identifient rapidement le type d'information reçue.
- ✓ Création des **fiches de recommandations** par la pharmacie et les médecins référents du groupe :

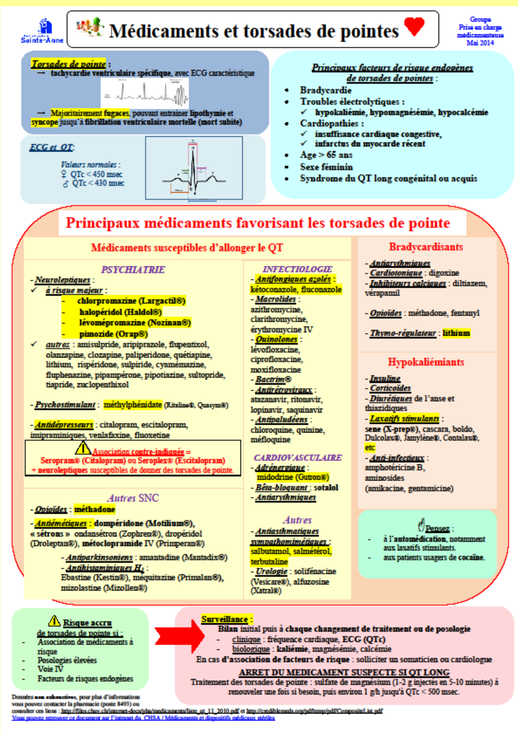


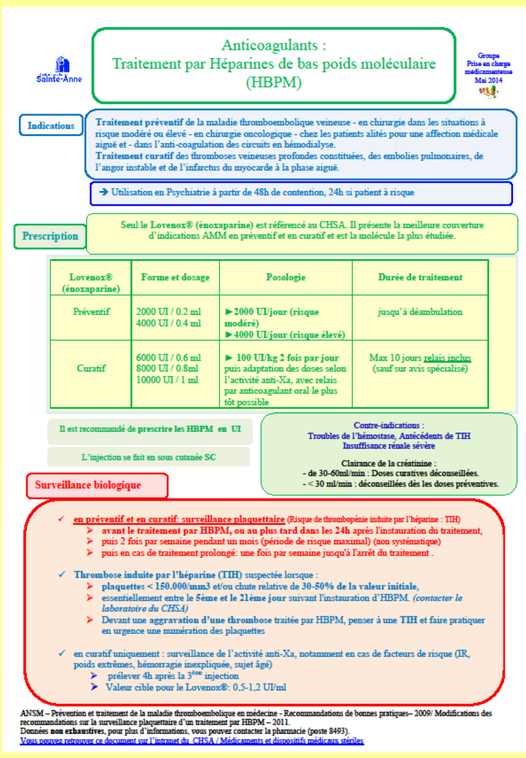


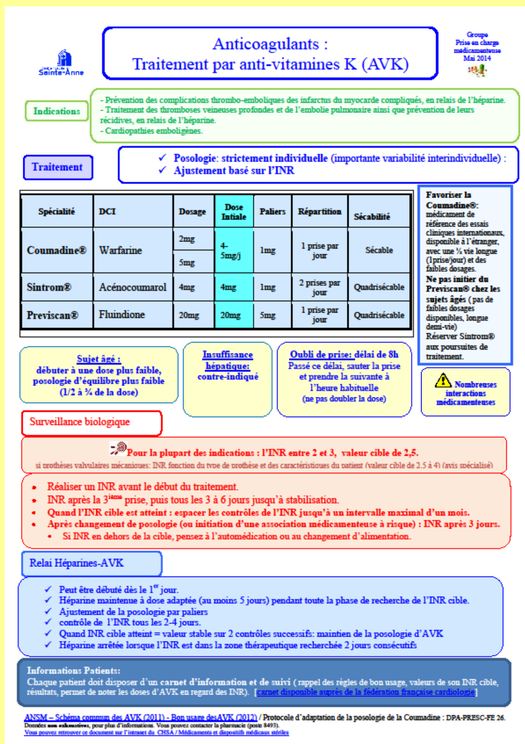


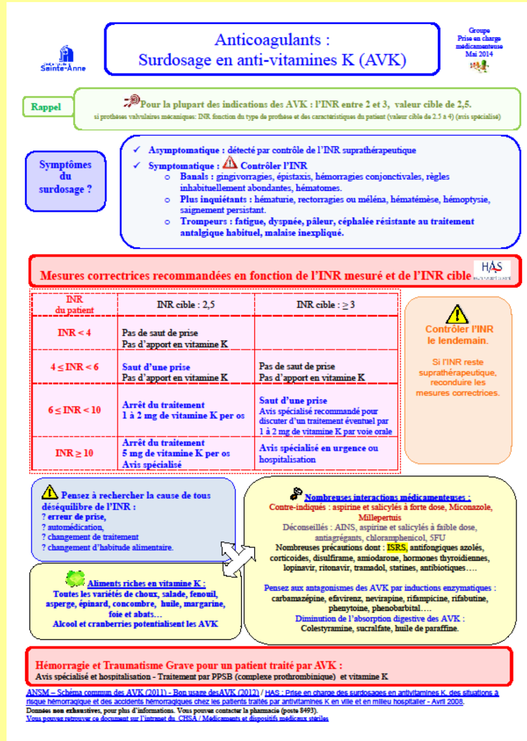


✓ Diffusion des fiches aux prescripteurs et cadres de santé selon un **circuit défini** :

La diffusion **à court terme** se fait via la messagerie interne, et en format papier distribué aux internes sans adresse de messagerie. Les fiches sont diffusées à distance les unes des autres : 1 fiche par mois maximum.

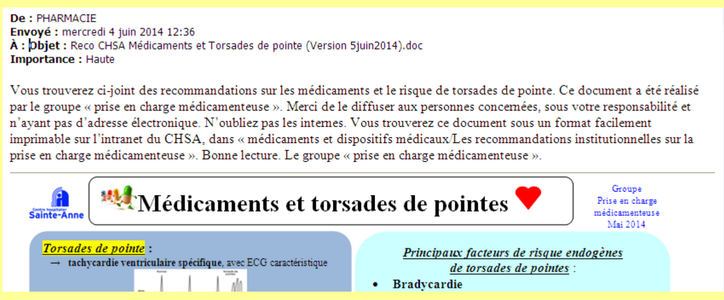


La fiche est « dans le corps du courriel » et non en pièce jointe pour en faciliter la lecture.

Un texte introductif dans le courriel incite chaque responsable à diffuser aux personnes sous leur responsabilité sans courriel.

Un lien vers le document en PDF dans l'intranet permet un accès permanent et une impression éventuelle facile.

Diffusion renouvelée à chaque nouvelle prise de fonction des internes

La diffusion **à long terme** est assurée par :

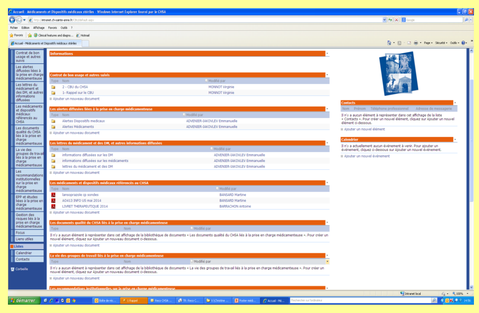

- l'insertion du document dans l'intranet,

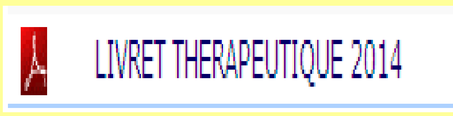


- l'insertion du document dans le livret thérapeutique (version papier et intranet),

- la diffusion régulière de ces fiches, actualisées si nécessaire.

## CONCLUSION

Pour mesurer l'impact de ces fiches auprès des prescripteurs, une évaluation sera réalisée sur les prescriptions avant et après leur diffusion, et par un questionnaire. Le but est d'atteindre le plus de personnes possibles avec des supports différents et des envois répétés. Il s'agit aussi de créer pour l'établissement une base documentaire accessible à tous les professionnels.

**5ièmes Journées Nationales du Réseau PIC, Strasbourg, 18 et 19 septembre 2014**